

# TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES FACE AUX DÉFIS SOCIAUX ET POLITIQUES : LA NEUTRALITÉ EN QUESTION

Colloque du 60e anniversaire de fondation de  
l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT)  
vendredi 27 octobre 2017  
ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3  
Laboratoire CLESTHIA - Langage, systèmes, discours - EA 7345

Si « la traduction est un mode d'engagement » (Gambier 2003 : 20), on peut se demander quelles sont les responsabilités qu'impliquent le travail des traducteurs et interprètes et les éventuels conflits moraux qui en découlent. Autrement dit, y aurait-il des limites à la neutralité de ces acteurs de la communication interculturelle ?

Longtemps prédominant en traductologie, le paradigme de la neutralité a commencé à être remis en question dans les années 1990, lorsque certains auteurs (dont Venuti 1995 et Metzger 1999) ont « reconnu qu'il ne peut y avoir de transfert de connaissances d'une langue et d'une culture à l'autre sans subjectivité » (Boéri 2014 : 19). Ce tournant épistémologique soulève des questions d'ordre éthique quant à l'idéologie des traducteurs et interprètes, leur intervention, leur pouvoir, leur engagement. Se pose alors la question de la tension entre leur investissement dans la médiation et la perception que les usagers ont de leur neutralité, par exemple dans le contexte de la santé des personnes migrantes (Singy 2003 : 144-145).

Lorsqu'il est question d'éthique en traductologie, d'aucuns choisissent d'aborder le sujet sous l'angle de la déontologie ou des règles de pratique professionnelle, ce qui les amène à une réflexion portant par exemple sur les stratégies traductionnelles ou le contexte d'exercice. Chez d'autres, ce sujet suscite des interrogations axées plutôt sur le choix, l'obligation ou le droit de traduire ou d'interpréter (Basalamah 2004), de même que sur les conséquences de ce choix : est-il toujours opportun de traduire ou d'interpréter ?

Quels sont les éléments qui pèsent dans la balance lorsqu'il faut décider de l'opportunité de traduire ou d'interpréter ?

Ce constat vaut-il pour l'interprète, quel que soit le contexte dans lequel il intervient ?

Quelle pourrait être l'attitude de l'interprète lorsqu'il est radicalement opposé au discours de l'orateur ? Doit-il garder une objectivité à toute épreuve ? Jusqu'où la transparence et la neutralité de l'acte d'interpréter peuvent-ils constituer l'« idéal » à atteindre, quand bien même l'invisibilité de l'interprète serait une chimère (Angelelli 2003) ?

Force est de constater que la fonction de « garant du dialogue » de l'interprète et du traducteur ne peut s'appliquer de façon universelle, et encore moins là où ils sont le plus nécessaires, par exemple en cas de crise diplomatique ou humanitaire, ou en cas de conflit armé. En effet, traducteurs et interprètes peuvent aussi, consciemment ou non, contribuer à la manipulation des récits et du message. Nous nous pencherons ainsi sur la nature et la portée de la subjectivité à l'œuvre dans les processus de traduction écrite, orale et signée.

De fait, la question qui se pose désormais aux traducteurs et interprètes et, au-delà, aux écoles de traduction, est la suivante : faut-il se cantonner à un rôle de médiateur neutre ou nous incombe-t-il d'intégrer la réalité du monde dans nos réflexions professionnelles et considérer que nous agissons sur le monde autant que le monde agit sur nous ?

Autrement dit, notre position par rapport à la question de la neutralité implique-t-elle un

changement dans notre perception des mandats de traduction ou d'interprétation ?  
Dans cette perspective, nous nous proposons d'inscrire notre réflexion dans les axes suivants, sans exclusivité :

•  
Derrière les différents modes d'interprétation ou de traduction et les cadres de pratique, quels effets et dimensions sociales sont méconnus, ignorés, niés ?

•  
Quel est le rôle de l'interprète et du traducteur en tant qu'agent de préservation du patrimoine linguistique, notamment des langues autochtones menacées, des langues minoritaires ou des langues de faible diffusion ?

•  
Pourquoi, pour qui et dans quelles conditions l'interprétation et la traduction sont-elles possibles ?

•  
Comment les traducteurs et les interprètes passent-ils du rôle de médiation des différences à celui de médiation des différends ?

•  
Quels enjeux politiques des textes à traduire sont-ils à l'œuvre, notamment au regard des divergences d'expression liées aux combinaisons linguistiques ?

•  
Comment le traducteur et l'interprète naviguent-ils entre compréhension et reformulation ? Quelle position peuvent-ils adopter entre la subjectivité, au risque de la manipulation du discours, et la fidélité au sens à toute épreuve ?

## Références

- Angelelli, Claudia V. (2003). « The Visible Collaborator: Interpreter Intervention in Doctor/Patient Encounters », dans Melanie Metzger et coll., *From Topic Boundaries to Omission: New Research on Interpretation*. Washington, D.C., Gallaudet University Press, p. 3-25
- Baker, Mona (2006). *Translation and Conflict: A Narrative Account*. New York: Routledge
- Basalamah, Salah (2004). « Du droit à l'éthique du traducteur », dans *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 17, n° 2, p. 67-88.
- Boéri, Julie (2014). « Vers une approche communicationnelle de l'engagement : les récits des traducteurs-interprètes du réseau Babels dans le mouvement altermondialiste », *Revue française des sciences de l'information et de la communication [Online]*, 5 | 2014, p. 1-20
- Gambier, Yves (2003). « Les passeurs langagiers. Réflexion sur les défis de formation », dans *La formation à la traduction professionnelle*, Geneviève Mareschal et coll. (dir.). Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 3-20
- Metzger, Melanie (1999). *Sign Language Interpreting. Deconstructing the Myth of Neutrality*. Washington, Gallaudet University Press
- Seleskovitch, Danica (1992). *L'interprète dans les conférences internationales*. Paris, Minard
- Simon, Sherry (2005). *Traduction engagée/Translation and Social Activism*, numéro spécial de *TTR* (18/2)
- Singy, Pascal (2003). « Santé et migration : Traduction idéale ou idéal de traduction ? », dans *La linguistique* 2003/1 (Vol. 39), p. 135-150
- Venuti, Lawrence (1995). *The Translator's Invisibility. A History of Translation*. London and New York, Routledge, coll. « Translation Studies »
- Tymoczko, Maria, dir. (2010). *Translation, Resistance, Activism*. Amherst: University of Massachusetts Press

## Comité organisateur

Tatiana Bodrova, ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3  
Isabelle Collombat, ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3  
Fayza El Qasem, ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Hiroimi Hito, ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3  
Susana Mauduit-Peix, ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3  
Freddie Plassard, ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3  
Sophie Pointurier, ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Comité scientifique

Georges L. Bastin (Université de Montréal)  
Jenny Brumme (Universitat Pompeu Fabra)  
Isabelle Collombat (ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3)  
Fayza El Qasem (ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3)  
Nicolas Froeliger (Université Paris Diderot - Paris 7)  
Daniel Gile, ESIT (Sorbonne Nouvelle - Paris 3)  
Xuanmin Luo (Tsinghua University)  
Denise Merkle (Université de Moncton)  
Freddie Plassard, (ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3)  
Sophie Pointurier, (ESIT, Sorbonne Nouvelle - Paris 3)  
Nadine Rentel (Westfälische Hochschule Zwickau - University of Applied Sciences Zwickau)  
Reine Meylaerts (K. U. Leuven)  
Myriam Salama-Carr (The University of Manchester)  
Conférenciers invités  
Salah Basalamah, Université d'Ottawa  
Mona Baker, University of Manchester  
Michael Cronin, Dublin University

Les propositions de communication (300 mots) accompagnées d'une courte notice biographique (100 mots) sont à adresser au plus tard le 31 juillet 2017 à Fayza El Qasem ([fayza.el-qasem@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:fayza.el-qasem@sorbonne-nouvelle.fr)) et à Isabelle Collombat ([isabelle.collombat@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:isabelle.collombat@sorbonne-nouvelle.fr))

.